

Madame ou Monsieur [...]

Adresse [...]

Code Postal [...] – Ville [...]

Issy-les-Moulineaux, le : [...]

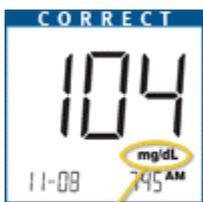
Objet: Communication importante produit : OneTouch® Ultra®, EuroFlash®

Cher utilisateur,

Il est possible que vous utilisiez un lecteur de glycémie OneTouch® Ultra® ou EuroFlash®, dans ce cas, nous attirons votre attention sur deux faits possibles concernant ces produits.

1. Votre lecteur de glycémie est conçu pour pouvoir afficher les résultats avec deux unités de mesure différentes. Lorsque vous réglez la date et l'heure de votre lecteur de glycémie, il est possible que vous changiez accidentellement l'unité de mesure. Vous pourriez mal interpréter vos résultats de tests de glycémie si votre lecteur était réglé sur l'autre unité de mesure. L'unité de mesure de votre lecteur de glycémie devrait être réglée sur "**mg/dL**".

2. Très rarement, un événement tel que la chute de votre lecteur, pendant l'utilisation, peut provoquer une brève coupure d'alimentation. En conséquence, le lecteur de glycémie peut changer inopinément l'unité de mesure et/ou le numéro de code. Pour chaque test, assurez-vous que l'unité de mesure de votre lecteur est bien réglée sur "**mg/dL**" et que le numéro de code affiché sur l'écran du lecteur de glycémie correspond au numéro de code imprimé sur le flacon de bandelettes réactives. Cette coupure d'alimentation exceptionnelle pourrait également affecter les moyennes sur les 14 et/ou 30 derniers jours. Si vos moyennes ne correspondent pas aux résultats escomptés, vous ne devez pas en tenir compte.



Comment vérifier l'unité de mesure de votre lecteur ?

Chaque fois que vous mettez en marche votre lecteur, l'unité de mesure s'affiche à l'écran avec le symbole . L'unité de mesure apparaîtra aussi en dessous de chaque résultat de test.

Fig. 1: mg/dL
milligrammes/décilitre
Pas de point décimal

Si votre lecteur de glycémie est réglé sur la bonne unité de mesure, "**mg/dL**" s'affiche à l'écran. Votre résultat de test **ne comportera pas** de point décimal (Fig. 1, exemple avec le lecteur de glycémie OneTouch® Ultra®). **Ne changez pas** ce réglage - c'est la bonne unité de mesure pour la France.

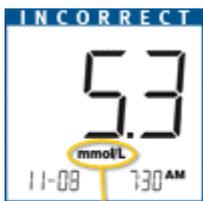
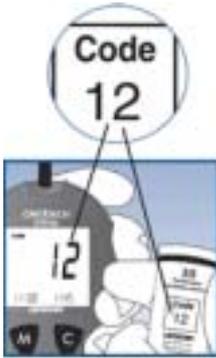


Fig. 2: mmol/L
millimoles/litre
Avec point décimal

Si votre lecteur de glycémie est réglé sur l'autre unité de mesure, "**mmol/L**" s'affiche à l'écran. Le résultat de test **comportera** un point décimal (Fig. 2, exemple avec le lecteur de glycémie OneTouch® Ultra®). A moins que votre médecin traitant vous ait recommandé d'utiliser cette unité de mesure, **n'effectuez pas** de test de glycémie. Contactez immédiatement **LifeScan Services** pour assistance.

Comment vérifier le numéro de code ?



Lorsque vous insérez une bandelette réactive, votre lecteur de glycémie affiche un numéro de code. Avant chaque test de glycémie, comparez le numéro de code affiché sur l'écran du lecteur de glycémie avec le numéro de code figurant sur le flacon de bandelettes réactives (Fig. 3, exemple avec le lecteur de glycémie OneTouch® Ultra®). Si les deux numéros de code correspondent, vous pouvez commencer le test. S'ils ne correspondent pas, référez-vous à la notice de vos bandelettes réactives ou au manuel d'utilisation pour des instructions sur le codage du lecteur de glycémie. Si vous avez besoin d'aide, contactez **LifeScan Services**.

Vérifiez l'Unité de Mesure et le Numéro de Code Avant Chaque Test

Si jamais vous remarquez que :

- L'unité de mesure de votre lecteur a changé ou que vos moyennes sur les 14 et/ou 30 derniers jours ne correspondent pas aux résultats escomptés, ou
- Le numéro de code réglé sur le lecteur a inopinément changé, contactez **LifeScan Services** par téléphone au : 0 800 459 459* (7j/7 et 24h/24) pour une assistance immédiate ou par mail à : info@LifeScanFrance.com

Nous vous prions de nous excuser pour tout désagrément que cela pourrait vous causer.

En vous remerciant de votre fidélité, veuillez accepter Madame ou Monsieur, l'expression de notre sincère dévouement.

Signataire

* Conformément à la loi informatique et liberté n°2004-801 du 06 août 2004 Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données personnelles et modifiant la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent auprès de LifeScan " a Johnson & Johnson company " - 1 rue Camille Desmoulins - TSA 40007 - 92787 Issy-Les-Moulineaux cedex 9